

Objectifs

- **Intervenir efficacement face à une situation d'accident**
- **Mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention**

Public Tout personnel

Durée

2 jours de 7 heures

Dates d'inter 2018

2et 3 juillet

28 et 29 novembre

Tarif Inter

260 € / personne

Tarif Intra (possibilité d'être former sur votre site)

1500 € / groupe

Lieu

Croix Rouge française

Rue Gaston Berger

18000 BOURGES

Programme :

- **Se situer en tant que sauveteur-secouriste du travail dans son entreprise.**
- **La conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire alerter, secourir.**
- **Secourir :**
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint d'un malaise
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais elle respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas (massage cardiaque, défibrillation)
- **Application de ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise.**

Méthodes pédagogiques :

- Études de cas
- Démonstrations pratiques
- Ateliers d'apprentissage des gestes
- Simulations



Compétences visées :

Réaliser les gestes d'urgence adaptés.

Profil de l'intervenant :

Formateur Santé et Sécurité au Travail à l'IRFSS Centre Val de Loire

Validation

Un certificat de Sauveteur-Secouriste du Travail est délivré au stagiaire qui a participé activement à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation continue favorable.

Maintien - actualisation des compétences (recyclage): obligatoire pour conserver la validité de son certificat. 1 jour tous les 2 ans maximum.

C O N T A C T

**Référente administrative
Marianne LORMETEAU**

Tél : 02 54 51 33 03

Ou : 02 47 88 47 17

crfp.centre@croix-rouge.fr

